



La nouvelle place du village





SOMMAIRE

Vie communale

L'édito du maire	3
Au Conseil municipal	4
Travaux aménagement de village	6
Invitations.....	10

Vie pratique

A votre service	11
Info énergie.....	12
Vos démarches en ligne	13
Le Frelon asiatique	14
Recette de cuisine	15

Vie scolaire et périscolaire

Activités scolaires	16
Du côté du SIS.....	18
A l'école de Murinais.....	19
Garderie La Cabotte	21
Cantine scolaire des Coteaux.....	22
A.P.E	23

Vie associative

Club le Wellingtonia	24
Le Chœur d'Adèle.....	25
Les sapeurs-pompiers	27
Le Comité des fêtes.....	29

ETAT CIVIL

Décès

Jacques Couderc
le 5 mars 2018

Françoise Charetiers, née Forêt
le 31 mars 2018

Pacte Civil de Solidarité

Sophie Ramat et Jean-François Luciani
ont signé un PACS le 9 avril 2018

DEPÔTS SAUVAGES

Le Maire rappelle une nouvelle fois
que les dépôts sauvages sont interdits !!!

Une déchetterie est à votre disposition
à Saint Sauveur !

REEMPLISSAGE PISCINES

Merci de prévenir la mairie à l'avance pour le
remplissage de vos piscines, afin de prendre les
dispositions nécessaires et éviter les pénuries.





L'éditorial du Maire

E

hose promise, chose due ! Le projet de travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la traversée du village sort enfin de terre, après plusieurs mois de travail et d'études. Cette réalisation nous tenait particulièrement à cœur, à la municipalité et moi-même.

Cette grande transformation de déplacement du centre bourg et d'ouverture progressive de notre Couvent est en pleine effervescence. La première tranche devrait se terminer fin mai

début juin. La seconde partie du chantier reprendra entre la fin 2018 et les trois premiers mois de 2019 pour être en phase avec l'avancement de nos demandes de subventions, par souci d'équilibre budgétaire.

Ces grands travaux d'embellissement devraient être les derniers avant le déplacement de la mairie à la cure du Couvent. Toutes ces réalisations que nous sommes en capacité de mener à bien reflètent une situation financière communale saine de longue date et feront de Murinais un lieu où il fait bon vivre.

Voilà les beaux jours qui arrivent et il est toujours d'actualité d'être très vigilants sur la divagation de vos animaux domestiques (bovins, équins, ovins), ainsi que chiens et chats, qui sont nocifs pour la faune sauvage. Des contraventions peuvent être appliquées (135 € / animal + transport jusqu'au refuge et 150 à 250 € pour la restitution de l'animal à son propriétaire). Pour le respect du bien-être de tous, soyons très vigilants avec nos animaux domestiques !

Autre problématique signalée à plusieurs reprises en mairie : des bruits intempestifs de tronçonneuse ou autres ont lieu en fin de journée, voire en début de soirée et les dimanches. Il serait souhaitable de respecter des horaires convenables pour ce type de travaux, pour la tranquillité de tous !

Patrice Iserable

Vendredi 6 avril, le ludotour faisait escale à Murinais de 16h30 à 22h00.

Une quarantaine de personnes est venue découvrir de nouveaux jeux et passer un bon moment en famille.



LUDOTOUR

Merci à Alexandra et Valérie pour l'organisation de cette journée et leurs précieuses explications !

A l'année prochaine pour une nouvelle édition



Au Conseil municipal

Tarif des coupes affouagères 2017-2018.

La commission bois et forêts a fixé un tarif unique des lots à 100 € pour les 8 bénéficiaires d'une coupe affouagère 2017-2018.

Mise en conformité d'un réseau d'assainissement pour la protection du captage de la source Veyret.

Des travaux sont à envisager pour mettre en conformité le réseau d'assainissement pour la protection des captages communaux. En effet, afin de sécuriser le périmètre de protection du captage de la source Veyret, il est nécessaire de mettre en conformité une habitation située dans le village, actuellement en assainissement individuel, devenu obsolète, en la raccordant au réseau collectif d'eaux usées.

Les travaux sont estimés à 7 761 € HT. Pour financer cette opération, une demande de subvention, à hauteur de 15 %, est adressée au Département de l'Isère.

Grosses réparations d'un ponceau suite à des dégâts d'orages.

Le Conseil municipal décide d'entreprendre des travaux de grosses réparations du ponceau situé au Chemin du Moulin. A chaque orage, des dégradations plus ou moins importantes sont constatées sur les berges du ruisseau et sur la voie communale. Pour pallier ces problèmes récurrents et prévenir les éventuels futurs dégâts, des travaux de dimensionnement du ponceau seront entrepris.

Les travaux sont chiffrés à 19 530 € HT. Une participation financière à hauteur de 50 % est attribuée par le Territoire.

Choix du bureau d'études pour les travaux d'aménagement de village.

Le bureau d'études ECE est retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagements paysagers et de mise en sécurité de la traversée du village. La prestation sera facturée 21 000 € HT, soit 7 % du montant de la tranche ferme.

Vote du compte administratif 2018 de la commune, du service eau-assainissement, du lotissement.

Budget de la commune :

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Prévu	377 790,00 €	235 050,00 €
Réalisé		
Dépenses	268 500,76 €	104 257,29 €
Recettes	356 420,63 €	153 248,77 €
Résultats		
Report 2016	139 625,42	- 93 456,70
Exercice 2017	87 919,87	48 991,48
Affectation en investissement	93 456,70	0,00
Cumulé	134 088,59	- 44 465,22

Budget du service eau et assainissement :

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Prévu	277 280,00 €	170 900,00 €
Réalisé		
Dépenses	80 199,47 €	64 905,04 €
Recettes	124 512,53 €	23 054,70 €
Résultats		
Report 2016	44 313,06 €	- 41 850,34 €
Exercice 2017	160 917,83 €	40 369,81 €
Cumulé	205 230,89 €	- 1 480,53 €

Budget lotissement :

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Prévu	228 567,61 €	228 567,21 €
Réalisé		
Dépenses	38 482,94 €	0,00 €
Recettes	0,40 €	38 482,94 €
Résultats		
Report 2016	38 482,54 €	38 482,94 €
Exercice 2017	-38 482,34 €	38 482,94 €
Cumulé	-76 965,88 €	76 965,88 €

Passage du 30^{ème} rallye de Saint Marcellin.

Comme les années précédentes, l'ASA sollicite l'autorisation de traverser le village pour l'organisation des spéciales Murinais-Varacieux, à l'occasion du 30^{ème} rallye de Saint Marcellin qui aura lieu les 29 et 30 juin 2018.

Autorisation accordée à la majorité.

Les routes seront fermées à la circulation :

- vendredi 29 juin de 18h à 22h (1 spéciale)
- samedi 30 juin de 8h à 22h (3 spéciales)

<p><u>Vote</u> : CONTRE : 2 ABSTENTION : 0 POUR : 7</p>

Définition des modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 153-45 à L. 153-48 ;

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 13 décembre 2017 approuvant le Plan Local d'Urbanisme,

Vu l'arrêté du Maire en date du 23 janvier 2018 prescrivant la modification simplifiée du PLU,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les conditions dans lesquelles la modification simplifiée n° 1 a été engagée et à quelle étape de la procédure il se situe. Il rappelle les motifs de cette mise à disposition.

Considérant par ailleurs qu'en application des articles précités, les modalités de mise à disposition du public doivent être précisées par délibération du Conseil municipal afin de permettre au public d'être en mesure de formuler des observations pour toutes évolutions du PLU qui ne relèvent pas d'une enquête publique au titre du Code de l'environnement.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- * de mettre le projet de modification simplifiée du PLU et l'exposé des motifs à disposition du public, en mairie, aux jours et heures d'ouverture pour une durée de un mois, **du 23 avril au 23 mai 2018** ;
- * de porter à la connaissance du public un avis précisant les modalités de la mise à disposition au moins huit jours avant le début de cette mise à disposition. Cet avis sera affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune, dans le même délai et pendant toute la durée de la mise à disposition,

- * un registre permettant au public de consigner ses observations sur le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme sera ouvert et tenu à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture pendant toute la durée de la mise à disposition,
- * le projet pourra être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.murinais.fr.
- * à l'expiration du délai de mise à disposition du public, le Maire présentera le bilan au Conseil municipal, qui en délibèrera et approuvera le projet, éventuellement modifiée pour tenir compte des observations du public.
- * la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le Département.

Vote du budget primitif 2018.

La proposition pour le budget primitif 2018 de la commune, du service eau et du lotissement est présentée au Conseil municipal.

Après avoir entendu la proposition et après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote et adopte à l'unanimité le budget primitif 2018 de la commune, du service eau et du lotissement :

- par chapitres pour les deux sections,
- tel qu'il lui a été présenté,
- ayant constaté l'équilibre réel entre les dépenses et les recettes,
- et suivant le résumé ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement
Commune	415 200 €	386 300 €
Service eau	326 000 €	180 500 €
Lotissement	228 568 €	258 568 €

Vote des taux d'imposition 2018.

Le Conseil municipal réuni le 11 avril 2018 a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2018. Ainsi, les taux suivants restent inchangés :

- Taxe d'habitation : 10,50 %
- Taxe foncière bâti : 12,24 %
- Taxe foncière non bâti : 34,72 %

La recette fiscale attendue pour 2018 s'élève ainsi à 73 656 €.

Aménagement de village



Démolition du mur de l'Auberge

Lundi 5 février 2018,
les premiers coups de pelle ont été donnés au cœur du village.

L'opération est importante, avec de gros travaux
d'aménagements paysagers et de mise en sécuri-
té de la traversée du village.

La première tranche consistait à démolir le mur de clôture de
l'Auberge communale et à terrasser la cour attenante pour une mise
à niveau de la voirie.



Construction d'un local de stockage

Après la démolition, place à la reconstruction !

Malgré le froid glacial qui a sévit fin février, l'entreprise Gi-
raud-Marchand est restée à pied d'œuvre pour mener à bien
les travaux d'aménagement au cœur du village.

Le nouveau local de stockage attendant à l'Auberge des Sa-
veurs commence à voir le jour : murs d'enceinte, dalle bé-
ton....



Démolition du mur de l'Aumônerie

Les travaux de maçonnerie ayant été interrompus un temps à cause du grand froid, le chantier n'a pas ralenti pour autant. L'entreprise Giraud-Marchand s'est ainsi attaquée aux travaux de la future mairie.

Elle sera en effet transférée à terme au rez-de-chaussée de l'ancienne Aumônerie du Couvent, devenue propriété communale en décembre 2014. A l'étage, il est prévu d'aménager des logements locatifs. Ces travaux de réhabilitation ne devraient pas intervenir avant quelques années mais le projet existe déjà dans l'esprit des élus. La mairie actuelle pourrait ainsi à nouveau servir de salle de classe si les effectifs du regroupement pédagogique se développaient.

Le mur d'enceinte face à l'église a donc été arasé pour ouvrir l'espace communal au reste du village. Le mur de clôture longeant l'allée du Couvent sera également démolli pour permettre l'aménagement de places de stationnement et permettre un accès aux personnes à mobilité réduite.



Déplacement du monument aux morts

Par un temps de Toussaint, le centre du village a été le théâtre d'une opération technique délicate le 20 mars. Une grue « gros tonnage » est venue prendre place pour déplacer le monument aux morts, une masse en pierre de 6 tonnes !

Après s'être assurés du bon maintien du monument, l'équipe de chantier a assisté l'entreprise de levage pour le bouger de quelques mètres et le positionner face à la nouvelle place qui vient d'être créée. Le froid, très vite, n'aura pas refroidi l'enthousiasme des ouvriers. Ça, c'est fait !



Parement des murs en pierres

Tous les nouveaux murs construits en béton ont été recouverts d'un parement en pierres, dans le respect de l'architecture locale existante.



Déplacement de la croix

Quelques jours après le déplacement du monument aux morts, c'est au tour de la croix de changer d'emplacement. Même si la base était moins lourde que le monument aux morts, l'opération demandait tout autant d'attention et de technicité. La manipulation a été réalisée avec succès et la croix a été déplacée de quelques mètres, là où était auparavant installé le monument aux morts.



L'espace ainsi libéré face à l'entrée de l'église permettra de réaliser un joli parvis, avec un large escalier d'accès.

Extension du mur autour du Sequoia

Un nouveau mur est venu entourer le célèbre Wellingtonia, qui embellit le village au pied du parvis de l'église depuis 1858. Les racines de ce gigantesque arbre ne cessent de pousser au fil des années.

Cet espace supplémentaire offrira sans doute encore de longues années de vie à cet arbre majestueux qui apporte un ombrage apprécié durant l'été.



Aménagement du local de l'Auberge

Le local de stockage attenant à l'Auberge prend forme, avec la pose de la charpente. Les travaux ont démarré sous un soleil radieux, tant attendu !

Pour rappel, la commune avait entrepris en 2016 des travaux d'aménagement extérieur (réhabilitation des terrasses) et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans ce dernier commerce du village.

Avec la construction de ce local, les propriétaires du fonds de commerce pourront exercer leur activité dans des conditions optimales.



Les chiffres clés

DEPENSES	Coût	Entreprise titulaire
Travaux (tranche ferme)	294 792 € HT	Groupement Giraud-Marchand / Toutenvert
Maîtrise d'œuvre	21 000 € HT	Bureau d'études ECE
Mission SPS	2 600 € HT	Agence René Achard
TOTAL	318 392 € HT	

RECETTES	Montant subvention	Type de subvention
Etat	6 956 €	Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux
Région	48 800 €	Contrat Ambition Région
Département	149 105 €	Dotations Territoriales
TOTAL	204 861 € HT	

NB : D'autres demandes de subventions sont actuellement en cours auprès du Territoire.

Invitations



Le Maire et son équipe municipale convient la population, les associations, les écoliers à la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, à 11h30 sur la nouvelle place du village

**Patrice Iserable, Maire, et son Conseil municipal
invitent les personnes de plus de 65 ans
au traditionnel repas des seniors**

**Samedi 26 mai 2018 à partir de 12 h 00
à l'Auberge des Saveurs à Murinai**

Une invitation nominative sera adressée aux personnes concernées

A votre service

BAZZOLI Samuel

Paysagiste

Tel : 06 88 21 15 33

info@samuelbazzoli.com

BELLE Emilie

Assistante maternelle agréée

Tel : 06 31 89 11 68

emilie.belle@orange.fr

BIERI Isabelle

Les 3 clés

Cours de piano tous niveaux

Tel : 06 12 59 05 75

BORTOLUZZI Léo

CBM GENIE CLIMATIQUE

Chauffage, clim, installations sanitaires

Tel : 06 85 36 88 19

cbm15@wanadoo.fr

CAPPELLIN Valérie

L'HARMONIE DU PHENIX

Séance relation d'aide

Massages aux huiles essentielles

Tel : 06 03 60 01 91

lharmonieduphenix@gmail.com

CHAIZE Damien et REYNAUD Romain

2RTN

Nettoyage, vitres, désencombrement

Tel : 06 15 77 82 57

2rtn38@gmail.com

CHEMIN Jean-Paul et Fleur

AUBERGE DES SAVEURS

Bar, restaurant, gîtes

Tel : 04 76 64 23 09

aubergedessaveurs@orange.fr

DERDUX Jérôme

DJ BAT

Charpente, maçonnerie

Tel : 06 08 17 07 16

contact@djbat.fr

GHEND Stéphanie

Tous travaux administratifs

Tel : 06 28 41 09 63

sggheno@yahoo.fr

GIROUD Céline

Coiffure à domicile

tous secteurs

Tel : 06 81 34 63 50

ISERABLE Franck

ENGINE TRONICS

Reprogrammation auto/moto

Faisceaux électriques

Etude et réalisation électronique

Tel : 06 77 37 63 85

JOURDAN Raphaël

GAEC des Alpines

Fromages de chèvre

Tel : 04 76 64 23 29

gaecdesalpines@gmail.com

MALEXIEUX Jérôme

ALLO DEPANN' MULTISERVICES

Tel : 06 63 37 88 82

PRINCET Damien et Véronique

FROMAGERIE LE MURINOIS

Fromages de vaches et chèvres

Tel : 04 76 64 25 85

RAGACHE André

Maçonnerie générale

Tel : 04 76 38 47 54

SABATIER Michaël

MIELLERIE DU BURDY

Miels, pains d'épices...

Tel : 04 76 38 66 65

MADLY REPORTAGE

Photographie

Tel : 04 76 38 51 40

Web : madlyreportage.com

Pour apparaître sur cette page,
adressez-vous en mairie.

Info Energie



VOUS FAITES
LE BON CHOIX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE LE SERVICE INFO ÉNERGIE

Permanences financées par



**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE**
COMMUNAUTÉ

A quoi sert le service INFO ENERGIE ?

Vous avez un projet de construction, de rénovation, ou de changement du système de chauffage ?
Le service Info Energie apporte aux citoyens un **conseil indépendant et un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables**. Accessible à tous, ce service est soutenu par **Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté**.

Les conseillers de l'AGEDEN vous aideront à répondre aux questions suivantes :

- «Comment isoler mon logement ?»
- «Quel est le mode de chauffage le plus adapté pour mon logement ?»
- «Comment financer mon projet ?»

Les Conseillers Info Energie proposent notamment :

- l'**accompagnement des projets de construction et de rénovation énergétique** (choix des matériaux d'isolation, du système de chauffage...), la priorisation des travaux ;
- **des renseignements sur les aides financières** qu'elles soient nationales ou locales ;
- **une aide dans le choix d'un professionnel qualifié** pour le projet ;
- **des informations sur les gestes économes** qui concourent à réduire les consommations d'énergie et à faire baisser la facture.

Permanences
de 13h30 à 17h30

LE 2e ET LE 4e
JEUDI DU MOIS

sur RDV uniquement
au 04 76 14 00 10

Une permanence près de chez vous

C'est à Saint-Marcellin et Vinay que les Conseiller.ère.s Info Énergie proposent aux particuliers des rendez-vous, deux jeudis par mois (voir encadré) à :

Maison de l'économie de Saint-Marcellin
ou
Pôle de Service de Vinay

Inscrivez-vous vite pour obtenir des réponses simples, neutres et objectives sur les performances thermiques de votre logement.

Définissez les pistes d'action les plus pertinentes pour diminuer vos factures énergétiques, notamment en matière d'**isolation** et de **ventilation**. Le conseil porte également sur le choix de l'énergie destinée à assurer le besoin de **chauffage** et de production d'**eau chaude sanitaire**.

Afin que nous traitions efficacement votre demande, une **fiche de préparation** vous sera envoyée avant le rendez-vous. Nous vous inviterons à la remplir et à l'amener avec vous, accompagnée des documents que vous jugerez utiles (plans, photos de votre logement, devis si vous avez déjà consulté des entreprises).



Le service Info Energie
est porté en Isère par



Le Service Info Energie est financé par

dans le cadre du programme de la transition énergétique en Isère

Vos démarches en ligne



Pour obtenir plus d'information, je me rends sur :
www.demarches.interieur.gouv.fr

Pour toutes mes démarches et les sites dédiés, je vérifie que l'adresse comporte le sigle « *gouv.fr* » qui authentifie les sites publics.

FranceConnect est une solution proposée par l'Etat pour simplifier mes connexions en ligne. Un seul identifiant (Impôts.gouv.fr, Ameli.fr; Loggin LaPoste) me permet de simplifier et sécuriser mes démarches Internet.



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle *gouv.fr*
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

Le Frelon Asiatique

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, en partenariat avec la FREDON⁴, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

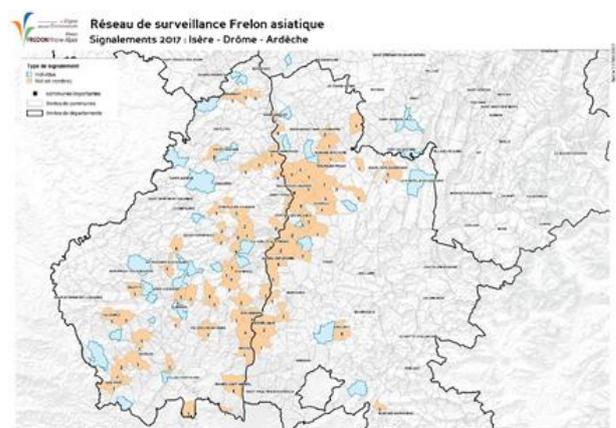
Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 38 : 09 74 50 85 85 / info@gds38.asso.fr

FREDON 38 : 04 74 86 40 68 / catherine.prave@fredon38.fr

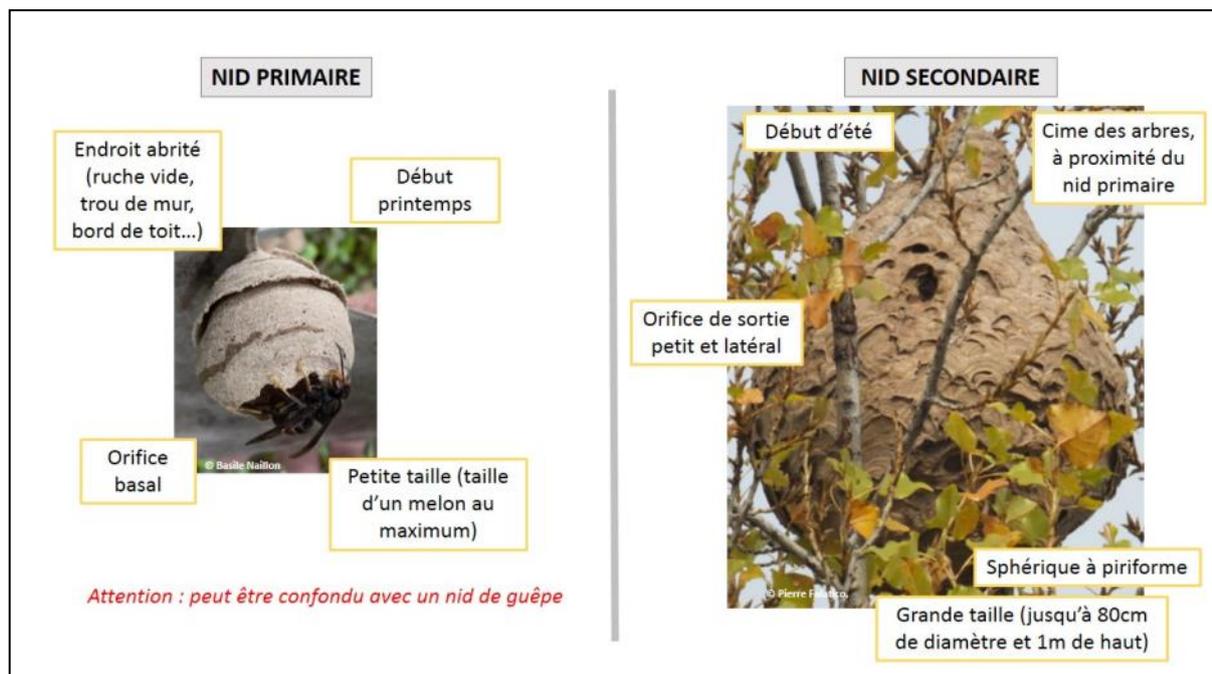
2017 : progression modérée du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes (voir Carte 1) :



Carte 1 : Signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère

Dr Prémila CONSTANTIN
Section apicole GDS Rhône-Alpes



Recette de cuisine

PAVLOVA AUX FRAMBOISES



- 6 blancs d'œufs
- 1,5 cuillère à soupe de maïzena
- 1 citron vert
- 50 cl crème entière fluide
- 300 g de sucre
- 50 g de sucre glace
- 400 g framboise

- * Battre très ferme les 6 blancs en neige avec une pincée de sel et 100gr de sucre.
- * Ajouter le reste du sucre, la maïzena et le jus de citron en battant doucement.
- * Etaler la meringue sur du papier sulfurisé avec une épaisseur de 8 à 10 cm.
- * Enfourner pendant 1h45 à une température de 100°C.
- * Laisser refroidir avant de retirer délicatement le papier sulfurisé.
- * Battre la crème fluide préalablement réfrigérée et incorporer le sucre glace à la fin.
- * Réserver la chantilly au frais.
- * 1 heure avant de servir, pocher la chantilly sur la meringue.
- * Disposer les framboises et râper le zeste du citron. Garder au frais.

Activités scolaires

Murinai

Séances poterie : les séances de poterie s'appuient sur le projet travaillé en classe « Voyage dans le temps ». A cet effet, les élèves doivent modeler des dinosaures (diplodocus en bas-relief, tyrannosaure ...). Ces séances ont été menées par Mme Lachouque en mars et avril.

A l'issue de ce projet, les parents pourront découvrir le travail des enfants. Lors d'une exposition répartie sur deux journées en juin. Chaque enfant repartira avec son cahier sur le projet voyage dans le temps et avec ses œuvres.

Saint Appolinard

Ski de fond : Comme chaque année le cycle de ski de fond s'est très bien déroulé, avec 5 sorties. Sa programmation régulière d'une sortie par semaine sur la période de janvier - février a favorisé la progression de chacun.

Comme chaque année, les progrès ont été remarquables pour les élèves n'ayant jamais eu de pratique de ski de fond ou de piste préalable. La composition de plusieurs groupes de niveau a permis à chacun de pratiquer l'activité dans de très bonnes conditions.

Des exercices d'équilibre, de déplacement et de freinage sur le champ d'initiation ont permis aux débutants de développer les compétences techniques de base de l'activité. Tous ont réalisé un parcours en fin de cycle, lors de la dernière sortie. Les élèves les plus aguerris sont partis à l'assaut des différents parcours du domaine. Le dernier fut de plus de 8 kms !

Murinai et St Appolinard

Cycle piscine à l'Olympide : Les élèves ont bénéficié de 11 séances qui se sont bien déroulées et leur ont permis d'être à l'aise dans l'eau.

Projet danse : Les élèves de chaque école bénéficient de 8 séances. 7 séances sont consacrées à l'apprentissage de l'émotion, des sentiments par la danse et sont menées par Hélène Petit, professeur de danse de la compagnie 158.

La 8^{ème} séance se concrétisera sur scène au diapason le 31 mai toute la journée lors d'une rencontre avec toutes les classes de la circonscription de Saint-Marcellin adhérentes au projet. Chaque classe montrera sa danse.

Le thème de ce projet est le voyage pour l'ensemble des écoles.

Chaque école a choisi sa propre histoire autour du voyage : pour l'école de Murinai, ce sera « voyage dans le temps » en lien avec le projet du Loup qui voyage dans le temps, pour St Appolinard le thème choisi est "le voyage d'Ulysse".

Spectacle au Diapason : Parallèlement, en lien avec le projet danse, vendredi 19 janvier les élèves de Murinai et de Saint-Appolinard se sont rendus au Diapason pour voir le spectacle intitulé « Rêvez les doigts dans le nez » : spectacle dansé par Madame Petit et livre lu par Madame Bienvenu.



Chevrières - Maternelle

Projet « alimentation » : Mme Sandra Bois, diététicienne, a effectué 3 interventions en classe pour aborder la notion d'équilibre alimentaire. Des petits déjeuners collectifs ont eu lieu dans chaque classe en janvier et février.



Chevrières - Elementaire

Théâtre : Les deux classes élémentaires de Chevrières poursuivent un travail de pratique théâtrale avec Doriane, comédienne de la compagnie des Gentils. Philippe Gauthier, l'auteur des textes travaillés nous a rendu une visite mémorable vendredi 8 mars. La rencontre interclasse a eu lieu au Diapason le 4 avril.

Spectacle : Les deux classes ont assisté au spectacle « Histoire-Papier » de la compagnie « Haut les Mains » en décembre, spectacle qui s'est tenu dans le camion théâtre de la compagnie « les petites utopies ».

Arts visuels : Des travaux en Arts Visuels sont menés en collaboration avec les intervenantes du Musée de Saint Antoine, qui sont venues travailler avec les élèves le 29 janvier 2018.

Visite collège : Une visite du collège de Chatte est prévue le 22 juin dans le cadre d'un projet « défi sciences », toute la classe participe (CM1 et CM2). Une visite du collège de Saint Marcellin aura lieu pour les 2 élèves concernées (domiciliées à Murinais), et peut-être deux élèves demandant une dérogation, accompagnée par un parent ou la maitresse.

Activités communes à tout le RPI

Journée de Noël : une fête commune à tout le RPI a été organisée à Chevrières le vendredi 22 décembre. Le matin, les écoles de Murinais et St Appolinard ont rejoint les classes de Chevrières pour faire des jeux de société. Des cadeaux collectifs financés par le Syndicat Intercommunal Scolaire ont été offerts aux classes. Un repas spécial était proposé par l'association de la cantine, encadré par de nombreux parents bénévoles. Tous les élèves ont ensuite assisté à un spectacle clownesque « Pipo et Costo », choisi et financé par l'APE.

Marché de Noël : stands d'artisans locaux et vente des objets fabriqués par les enfants.

Fête des écoles : elle aura lieu le vendredi 22 juin 2018 au Clos des Tilleuls à Chevrières. Au programme : kermesse (jeux gonflables, pêche à la ligne, chamboule-tout, jeux en bois), spectacles des élèves (garderie et école) et repas pasta party pour ceux qui le souhaitent.

Buvette du rallye : l'association des parents d'élèves tiendra son habituelle buvette au lieu dit Fresse et Selle, dans le champ de noyers mis gracieusement à disposition par Damien Chanron.

Toutes les sorties et intervenants extérieurs sont financées à 100 % par l'APE, aucune participation des parents n'est demandée

(à l'exception du projet danse de St Appolinard, pour laquelle une participation à hauteur de 10 € par famille a été demandée).



Syndicat Intercommunal Scolaire

Pour rappel, le Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) gère et finance le fonctionnement des écoles du regroupement pédagogique (6 classes en tout).

Côté finances, l'année 2017 s'est soldée comme suit :

- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 201 797,16 €
- les recettes à 195 497,26 €

La différence est financée par les petites réserves du Syndicat.

Pour l'investissement : Les dépenses s'élèvent à 16 683,46 € et les recettes à 9 869,17 €. Tout comme le fonctionnement, les très petites réserves financent la différence.

En 2017, le fonctionnement a été de 1 319 € par élève, l'investissement lui a été de 10.15 € par habitant.

Le budget prévisionnel 2018 : ce ne sont que des prévisions. Les prévisions de dépenses sont largement estimées, par contre, les recettes sont conformes à la réalité.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 214 500 € (pour mémoire, les prévisions 2017 étaient de 216 000 €). Les dépenses d'investissement sont de 10 700 € (pour mémoire, les prévisions de 2017 étaient de 18 913 €).

Jean-Michel ROUSSET, président du SIS, remercie les associations (APE, Cantine scolaire, Garderie périscolaire), les salariés et les bénévoles de la bibliothèques pour le travail effectué.

« Touche pas à notre RPI »

Côté investissement, le SIS a remplacé courant avril les radiateurs de la classe de Murinais, devenus obsolètes et énergivores. Des radiateurs « intelligents » et performants ont été installés par l'entreprise Vicat Electricité, qui permettront une meilleure diffusion de la chaleur dans la salle et se couperont automatiquement en cas d'absence (soirs, weekends, jours fériés et vacances scolaires).



A l'école de Murinais

VOYAGE À TRAVERS LE TEMPS

Nous sommes les élèves de CP/CE1 de Murinais et cette année, nous travaillons sur un projet qui s'intitule « Voyage dans le temps ».

Notre projet a débuté par la lecture d'un livre qui s'appelle « le Loup qui voyage dans le temps ».

Il s'agit d'un Loup qui trouve un livre dans un grenier. Ce livre est doté d'un pouvoir : dès que l'on tourne une de ses pages, le Loup change d'époque.

Nous traversons donc l'Histoire : des dinosaures jusqu'à l'époque contemporaine.

En ce moment nous travaillons sur le Moyen-âge : nous avons étudié ce qu'est une seigneurie, les chevaliers et observé comment étaient construits les châteaux forts.



Parallèlement, nous participons à des ateliers de poterie menés par Madame Lachouque dans lesquels nous modelons des dinosaures en bas-relief et en 3D.



atelier



poterie



Nous participons également à un projet danse qui réunit des classes de la circonscription de Saint-Marcellin.

Le thème choisi pour ce projet est « Le voyage » pour l'ensemble des classes. Chaque classe devait trouver un thème précis sur le voyage. Il nous a semblé évident de danser sur le thème du « voyage à travers le temps ».

Donc nous sommes en train de préparer une danse avec Hélène Petit (danseuse professionnelle de la compagnie 158) et la maîtresse.

Nous avons 8 séances avec Hélène : 7 séances pour apprendre à danser et 1 séance où nous nous produisons le 31 mai au Diapason devant les classes qui ont participé au projet.



Nous remercions l'Association des parents d'élèves qui nous permet de suivre ces six séances de poterie et les séances « danse ».

La classe de Murinais

Garderie la Cabotte

Du côté des marmots

Le Père Noël n'a pas oublié les enfants de la garderie, preuve qu'ils sont sages ces enfants ! En effet, les Lou Petiot ont eu la joie de découvrir quelques présents sous le sapin :

- * Un ballon pour se défouler dans la cour
- * Deux jeux pour les matheux
- * Un quizz Hello Kitty
- * Des puzzles à l'effigie de leurs héros préférés
- * Viva Montanya, le jeu idéal pour sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et au tri des déchets
- * De petits livres pour les jeunes lecteurs



Aussi, toutes les petites mains se sont activées afin de construire une mascotte en carton

Enfin, à l'occasion de Pâques, chaque Lou Petiot a pu concevoir un nid avec la décoration d'un œuf et la fabrication d'une poule en origami.

Événements de la Cabotte

Vendredi 12 Janvier, vous avez été nombreux à nous rejoindre dans la salle de motricité de l'école maternelle, lors de la dégustation de la galette des rois. Nous avons assisté à une atypique cérémonie de remise de diplômes aux enfants ayant participé au concours de dessins. Nous souhaitons vous remercier sincèrement pour ce moment de convivialité.



L'opération agrumes vous a permis de faire le plein de vitamines, vous donnant des forces pour affronter les affections hivernales ainsi que cet hiver rigoureux. Cette manifestation sera reconduite l'année prochaine.



Nous avons renoncé à l'organisation du Carnaval et nous tenions à nous en excuser.

Enfin, pour faire venir le printemps, la Cabotte a organisé l'opération bulbes en Mars. Nous espérons que vos plantations seront à la hauteur de vos espérances.

Les rendez-vous Cabottins en 2018

- Le Samedi 12 Mai 2018 aura lieu la **vente de plants et le vide-grenier à Murinais**.

Nous lançons dès à présent un appel aux bénévoles. Chacun peut à son niveau aider l'association en participant à une manifestation (bonne humeur garantie) ou en préparant des mets salés ou sucrés. Nous serons ravies de vous accueillir.

- **L'Assemblée Générale** aura lieu le **15 Juin 2018 à Chevrières** conjointement avec l'association de la cantine.

Cantine Scolaire des Coteaux

Comme chaque année, l'association de la cantine scolaire offrira un spectacle de fin d'année aux élèves du RPI.

Devant le succès rencontré en 2017 par la compagnie « la Chouette Comédie » de St Romans, auprès du petit et grand public, le bureau n'a pas hésité à refaire appel à ces deux artistes à l'humour décalé !

La représentation aura lieu à la salle des fêtes de Chevrières le **mardi 3 juillet 2018**.

Si la météo le permet, les classes de Murinais et Saint Appolinard rejoindront leurs camarades de Chevrières à pied pour un pique-nique en commun, suivi du spectacle.

L'année scolaire 2017-2018 devrait se terminer en beauté, dans le rire et la bonne humeur !



Spectacle « La Frise Hystérique »

Au tableau !

Récitez-moi les 5 périodes de l'Histoire de France (et de ses environs). Comment ça, vous ne savez pas ?

Alors « la Frise Hystérique » euhhhh... pardon, «... HistOrique » est faite pour vous.

Ce spectacle drôle et dynamique permet d'aborder les 5 grandes périodes de l'Histoire grâce à des saynètes où défilent des personnages marquants... ou pas (Marie-Antoinette, Léonardo di caprio De Vinci, Napoléon, le chien de ma voisine, etc....)

Les deux comédiennes, de façon décalée et anecdotique, vont ainsi reconstituer, avec l'aide du public, la traditionnelle frise chronologique telle qu'on l'apprend à l'école.

Les grandes périodes de l'Histoire n'auront plus de secret pour les petits comme pour les grands qui ont tout oublié, grâce à ce spectacle à deux lectures.



ZOOM SUR « LA CHOUETTE COMÉDIE »

Complices depuis plus de 20 ans, Karine Feugier et Alexia Arnaud ont créé la compagnie « La Chouette Comédie ». Les comédiennes passionnées par le jeu, la création et le rire, voulaient s'amuser sur les planches et proposer un spectacle tout public pour divertir petits et grands.

C'est chose faite en créant en 2015, « Panique au pays des contes », une pièce de théâtre drôle écrite, mise en scène et interprétée par les deux compères.

Le succès de cette première comédie les a naturellement poussées à créer une deuxième pièce intitulée "La Frise hystérique" qui voit le jour en 2018. Un nouveau spectacle drôle, décalé, à deux lectures pour permettre petits et grands de passer un moment inoubliable.

Association des Parents d'élèves

22 Juin : fête de l'école



L'APE vous donne rendez-vous le 22 juin pour la Fête de l'école. Nous vous attendons dès 16h pour pouvoir profiter de nombreuses activités pour grands et petits. Et vous régaler grâce au stand de gouter. C'est à cette occasion que les nombreux lots de la tombola seront remis.

Un spectacle réalisé par les enfants et leurs maitresses, viendra ravir vos yeux et vos oreilles.

Et pour clore la journée, un délicieux repas « pasta party » (cuisiné par « Traiteur des Côteaux »), pris sur place ou à emporter, sera proposé à ceux qui le souhaitent. N'hésitez pas à le réserver dès à présent.



29-30 Juin : rallye de St Marcellin

Et nous vous attendons, tout aussi nombreux à la buvette tenue à l'occasion du 30^{ème} rallye de Saint Marcellin.

Communiqué de la mairie :

Nous attendons des bénévoles pour procéder au balisage de sécurité de la traversée du village le week-end précédent le rallye, à l'occasion des reconnaissances les 23 et 24 juin.

Merci d'avance aux volontaires !





Club le Wellingtonia

ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB

Lors de l'assemblée générale du Club le 26 Janvier 2018, le président Albert Laban a accueilli les personnes venues malgré la neige et le froid. Il a félicité les membres du Wellingtonia, qui en ce début d'année 2018 s'élève à 53 adhérents.



Le bilan financier présenté par la trésorière, Michelle Fayard, a été approuvé à l'unanimité.

Puis Albert présenta le calendrier des manifestations prévues pour 2018.



27 avril 2018

**Repas Cabri
Auberge des Saveurs**

11 mai & 13 juillet

**Concours de coinche
et de pétanque**

27 juillet 2018

**Pique nique inter-
clubs (lieu à définir)**

3 juillet 2018

**Voyage dans le
Beaufortin**

28 octobre 2018

**Repas dansant
choucroute**

23 novembre 2018

**Repas des
anniversaires**

14 décembre 2018

**Bûche
de Noël**

Une section « marche » a vu le jour depuis le 31 Janvier. Elle a lieu le MARDI des semaines où il n'y a pas club. Pour les adhérents intéressés, : départ du parking de la salle des fêtes à 13h30. Pour plus d'infos s'adresser à Hubert Gouy au 04 76 64 23 89 (heures repas) ou 06 31 15 01 25

Et bien-sûr, les après-midi du club : tous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois.

Si vous aimez jouer aux cartes, coinche, scrabble, ou boules et balader quand la météo le permet, vous pouvez adhérer au Club Wellingtonia à tout moment de l'année.



Le Chœur d'Adèle

Meilleurs vœux 2018 !

Cérémonies des vœux

Pour clôturer la traditionnelle cérémonie des vœux, les choristes du Chœur d'Adèle, accompagné de la chorale Chante-Noix de Poliéna, ont ravi le public avec quelques chants de Noël et de Bonne Année. D'abord à Murinais le 6 janvier puis à Poliéna le 19 janvier.



Samedi 21 janvier à Bellevue

C'est avec plaisir, que le Chœur d'Adèle a rendu visite aux anciennes religieuses de Murinais, à Saint Marcellin pour leur présenter, plusieurs chants de Noël qui ont enthousiasmés les personnes présentes. L'après-midi se termina par un succulent goûter préparé et offert par les religieuses.

Dimanche 28 Janvier à Poliéna

La chorale Chante- Noix de Poliéna et le Chœur d'Adèle, tous deux dirigés par leur chef de chœur Isabelle Bieri, se sont retrouvés pour un concert donné à l'église Saint Jean Baptiste de Poliéna.

En première partie, les jeunes élèves issus des cours de piano d'Isabelle, ont interprétés quelques morceaux de musique. Puis les choristes ont enchantés le public avec leur répertoire de chants de Noël et de Bonne Année.



Soirée irlandaise

C'est avec une quinzaine de jours d'avance que Le Chœur d'Adèle a proposé samedi 3 mars 2018 une soirée Irlandaise pour la deuxième année consécutive.

Dès l'ouverture des portes de la salle des fêtes, décorée en vert, blanc et orange comme il se doit, à 20 h le public arrivait nombreux du village et des villages voisins.

Le succulent repas bœuf-carottes, préparé par Jean Paul de l'Auberge des Saveurs, a eu un réel succès. Les différentes bières proposées ont aussi, été très appréciées.

La soirée animée par « Cire tes Souliers », un groupe de musiciens au répertoire de musiques Celtiques, composé de trois membres de la famille Vallet, Dominique au violon, Claire à l'accordéon diatonique, Baptiste à la guitare et Daniel Saulnier à la cornemuse et à la flûte Irlandaise. L'initiation aux pas de danses celtiques a été assurée par Claire Vallet, qui a eu à cœur de faire danser tous les participants expérimentés ou novices. Ainsi de nombreux danseurs ont exécuté des pas de danses en groupe.



Concert Retina

A l'occasion de concerts donnés dans toute la France au profit de la Recherche Médicale en Ophtalmologie financée par l'association Rétina France.

Il permet au plus grand nombre de chorales et de chœurs, seul ou à plusieurs, de chanter bénévolement leur répertoire, lyrique, sacré, populaire ou autre.

Pour la 2^{ème} année consécutive, Le Chœur d'Adèle accompagné de la chorale Chante-Noix de Poliénas, toutes deux dirigées par leur chef de chœur Isabelle Biéri, ont chanté à l'église St Laurent des Prés de Tullins samedi 10 mars.

Pour cette soirée, ce ne sont pas moins de dix chorales qui ont investi la scène pour le plus grand plaisir des spectateurs, venus très nombreux. En plus des Chorales de Murinais et Poliénas il y avait, les chorales de Voreppe, Montaud, l'Albenc, St Quentin sur Isère, Varacieux, St Gervais, St Jean de Moirans et Tullins. Ces chorales ont enchanté le public, durant près de deux heures de spectacle avec des répertoires variés : gospel, classique ou contemporain, avant de terminer par deux chants communs, qui rassembla près de 250 choristes.



Prochainement

Un échange de chorales est prévu les 23 et 24 juin, avec la chorale « Le Chœur en joie » d'Orange, pour la fête de la Saint Jean et Saint Pierre à Piolenc dans le Vaucluse.
Suite dans la prochaine Gazette.....

Les Sapeurs Pompiers

Remerciements

Les Sapeurs Pompiers vous remercie,

Comme chaque début d'année, vous avez été nombreux à venir participer à notre matinée de vente de Boudin à la Chaudière, caillettes et saucissons à cuire organisée par notre Amicale. Nous espérons que tout était à votre goût. Nous sommes très heureux de partager avec vous cette matinée conviviale et espérons vous revoir l'année prochaine.

Nous vous remercions également par l'accueil que vous nous avez fait en fin d'année 2017 lors de nos tournées de calendriers. Nous avons pu remarquer l'attachement que vous nous portez. Encore un grand merci à toutes et tous.



Gestes qui sauvent

Sous l'égide du ministère de l'intérieur, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS) organise dans chaque caserne des sessions d'initiation aux gestes qui sauvent.

Les sapeurs pompiers de Chevrières – Murinais ont organisé leur session le samedi 3 mars entre 10h et 12h à la salle des fêtes de Chevrières.

Lors de cette initiation, 24 participants ont pu découvrir ou redécouvrir quelques gestes de base pour secourir une personne en détresse.

Durant 2 heures, nous les avons sensibilisés :

- * à la protection de la victime, du sauveteur et des tiers,
- * à donner toutes les informations au moment de l'Alerte des Secours via les numéros d'urgence 18/112/15
- * à savoir comment réagir face à une hémorragie, une personne inconsciente qui respire et une personne en arrêt cardiaque avec l'utilisation d'un défibrillateur cardiaque.

Nous remercions les 24 participants pour leur intérêt et leur dynamisme.



Ste Barbe 2018 des sapeurs pompiers de Chevrières-Murinais

Le samedi 24 février, les sapeurs pompiers de Chevrières - Murinais se sont retrouvés à la salle des fêtes de Chevrières pour fêter leur Ste Patronne, Ste Barbe.

Comme chaque année, nous étions entourés de nos anciens, des représentants des casernes voisines (St Marcellin, Chatte, St Romans, St Antoine l'Abbaye, Roybon, St Hilaire du Rosiers et Vinay.), des représentants de la gendarmerie, des maires des commune que nous défendons en 1^{er} appel : Chevrières, Murinais, St Appolinard et Bessins.



Cette soirée permet de retracer les faits marquants de l'année 2017 avec les remises de diplômes, de grades et les nouveaux engagements.

Pour l'année 2017,

3 nouvelles recrues ont intégré nos rangs :

- * Damien Chaize (habitant Murinais),
- * Cédric Capillon (habitant Murinais)
- * Stéphane Colomb (habitant Chevrières).
- * Maryline Guillet a repris ses fonctions après une année sabbatique.



En ce qui concerne les diplômes :

- * Damien Chaize et Stéphane Colomb ont participé et réussi 2 semaines de stage leur permettant de participer aux interventions de secours à personne (malaise, chute, accident de la route etc.)
- * Cédric Capillon, quant à lui, a participé et réussi 1 semaine de stage dans le domaine du secours à personne.
- * Etienne Mestre, Pascal Vignon et Frédéric Vivier ont réussi le stage d'entrée dans le cursus permettant de devenir chef d'équipe.

En ce qui concerne les grades, nous avons eu 4 nouvelles nominations :

- * Jean Gaillard a été nommé Sergent.
- * Nicolas Fayard, Michel Hugonin et Bernard Jay ont été nommés Sergent Chef.

Il ne faut pas oublier les 2 jeunes sapeurs pompiers Chevriérois, Evan Colomb et Lucas Mauray, engagés dans la section de St Marcellin. Ils ont réussi avec brio leur 1^{ere} année et ont intégré la formation de 2^e année.

La cérémonie s'est poursuivie par les traditionnels discours.

Le chef de caserne a fait le bilan de l'année écoulée.

Un des fait marquant 2017 fut la venue de notre nouveau directeur départemental. Il a pu s'apercevoir du peu de place et de commodités que nous avons dans notre caserne. Nous avons évoqué avec lui le projet d'agrandissement prévu dans la caserne existante et lors de notre discussion, il nous a proposé la construction d'un casernement neuf. Actuellement le SDIS et la mairie de Chevrières sont en train d'étudier la faisabilité des 2 projets en parallèle, afin de déterminer celui qui sera retenu.

Puis s'en sont suivis, les discours du représentant du directeur départemental, le colonel Blanchard et du maire de Chevrières. Après la cérémonie officielle, la commune a offert l'apéritif et la soirée s'est clôturée par un repas servi à la salle des fêtes, cuisiné par le restaurant Chevalier et organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers.

Il est a noté que pour la première fois cette année, l'amicale avait fait venir l'orchestre PELMEL PROJECT dont le batteur est de Chevrières afin d'agrémenter la soirée, qui fut une réussite.

Le Comité des fêtes

Réveillon de la St Sylvestre

La salle des fêtes était revêtue d'habits de fêtes, de lumières et de paillettes pour cette merveilleuse soirée du jour de l'an. Déco festive de la salle, tables dressées avec goût, ambiance très joyeuse et menu de grande qualité ont enchanté tous les convives.

En chef d'orchestre Nino et ses musiciens ont fait danser tard dans la nuit les adeptes de rock, slow et autres danses.

Quant au traiteur Damien Guillet et son équipe, ils ont régalié les papilles des amateurs de bonne cuisine. C'est avec fraternité, parés de cotillons, que nous sommes passés en 2018, se souhaitant « bonheur, joie et santé » entre tous.

Merci à tous les bénévoles présents avant pendant et après pour l'organisation de cette très belle soirée inoubliable.



Assemblée générale 2018

La 40^{ème} Assemblée Générale du comité des fêtes s'est tenue le vendredi 19 janvier 2018. Créée en août 1978 par Robert Garcin, cette association est toujours dynamique au sein de village. Ce 40^{ème} anniversaire sera fêté lors de la vogue du village.

Le président, Daniel Garcin, après avoir excusé Patrice Iserable retenu par sa fonction de Maire, se faisait un grand plaisir d'accueillir l'assemblée et remerciait chaleureusement tout son bureau ainsi que les bénévoles ayant participé aux activités. Remerciements également aux sponsors, à la municipalité et aux employés communaux pour l'aide matérielle et financière apportées tout au long de l'année.

Les bilans moral et financier étaient approuvés à l'unanimité par l'assemblée. Ils font état d'une année riche en animations toutes réussies, dans le souhait d'apporter du bonheur et de la joie. Venait ensuite le renouvellement du bureau, deux membres se retiraient mais six nouveaux venaient grossir les rangs du comité des fêtes qui se compose de 17 membres actifs.

Le bureau se constitue ainsi :

- * Président : Daniel Garcin
- * Vice Président : Daniel Janas et Bozo Miskulin
- * Trésorière : Amélie Orlando
- * Trésorière adjointe : Séverine Ragache
- * Secrétaire : Christelle Miskulin
- * Secrétaire adjoint : Françoise Garcin
- * Membres actifs : Annie et François Crinon, Germaine Guillaubey, Davy Desportes, Stéphane Blandino, Noémie Chinchilla, Damien Chaize, Sylvie Lépine, Isabelle Bieri, Loïc Omasta.



Concert Pierre Lemarchal

Samedi 21 avril, Pierre Lemarchal, par ses chansons françaises tirées d'un répertoire très varié, de Serge Lama à Charles Aznavour, en passant par Johnny Hallyday, Julien Clair et bien d'autres, mais en particulier la chanson préférée de son fils Grégory "Ecris l'histoire" ont enthousiasmé un public venu nombreux remplir la salle des fêtes. Chargée de frissons, d'émotions, de pleurs mais aussi de joie cette soirée voulue et organisée par Maxime, Laurine, Karine et Patrice restera gravée dans nos cœurs.

Entourée de sa famille, de ses amis les plus proches apportant un soutien moral, la maman de Maxime tenait à remercier tout particulièrement les donateurs : la municipalité représentée par son Maire, Patrice Iserable, les nombreux sponsors, ainsi que le comité des fêtes pour leur précieuse aide financière et humaine.



Tous les dons de cette si belle soirée, les bénéfices de la buvette et de la petite restauration seront intégralement reversés à l'association Grégory Lemarchal pour la lutte contre la "Mucoviscidose".



PROCHAINEMENT

Soirée du muguet



Samedi 28 avril : soirée repas dansant à la halle des sports à partir de 20h. Au menu : Porcelet cuit au feu de bois avec son gratin Dauphinois de Madame Faure, suivi du fromage, dessert et café et vin compris.

L'orchestre "Roger Till" fera danser et animera cette soirée placée sous le signe du muguet porte bonheur.

Renseignements et réservations :
Daniel Garcin 04.76.64.96.35
Daniel Janas 06.65.45.35.01

Tarif : 20 € (vin compris)
Enfant : 12 €



Randonnée pédestre

Dimanche 3 juin 2018 : randonnée pédestre "La Murinoise"

Chaussez vos baskets et venez vous détendre en marchant, courant à travers notre belle campagne, au grès des différents parcours étudiés et proposés pour tout les niveaux de randonneurs pédestres. La section gym et le comité des fêtes vous accueilleront dès 8h00 à la salle des fêtes avec café et confitures faites maison offerts avant le départ.

Inscriptions sur place.

Renseignements 04.76.64.96.35
ou 06.70.66.22.04



A vos BASKETS !

Dimanche 3 juin 2018

RANDONNÉE PÉDESTRE

LA MURINOISE

5^{ème} édition

organisée par la section gym du comité des fêtes

rens. daniel 04 76 64 96 35



Soirée théâtre

Samedi 11 août 2018 : retenez bien cette date ! Notez-la dans votre smartphone, sur la porte du frigo, ou dans votre mémoire. Différez votre départ en vacances ; revenez si vous êtes partis ! Réservez votre soirée et venez assister au divertissement que nous offrira la troupe des stages 10-15 à la salle des fêtes de Murinais.

Pour mémoire, la troupe des stages 10-15 est un groupe d'environ 25 jeunes de 10 à 15 ans en camp d'ados dont la thématique principale est le théâtre. En résidence au château de Blagneux pendant 15 jours, la troupe part ensuite en tournée pour se produire en 5 lieux différents en Isère, Drôme, Ardèche, puis sur le plateau du Vercors d'où ils sont issus. Encadrés par des professionnels du spectacle, ces jeunes nous ont offert l'an dernier un spectacle dynamique, plein de fraîcheur, de gaîté et d'émotion. Ne les ratez surtout pas !

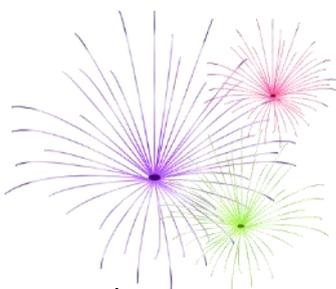


Représentation unique à Murinais le **samedi 11 août 2018**.
Heure à préciser.
Tarif 5 €, gratuit pour les moins de 15 ans.
Réservation possible auprès du Comité des Fêtes de Murinais.

Vogue annuelle

Samedi 8 et dimanche 9 septembre :
40^{ème} vogue de Murinais !!!

Ça se fête : programme détaillé lors de la prochaine parution de la gazette Murinoise du mois d'août !



Soirée du Muguet

Murinais

Samedi 28 Avril



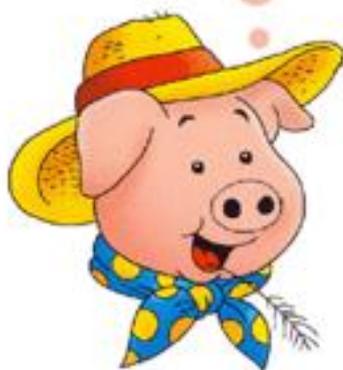
Avec le
Vin
compris

Menu
Porcelet au feu de bois

Avec son gratin dauphinois
Fromage & Dessert & Café

Tarifs :

Adultes	20€
Enfants (-12ans)	12€



Animée par
L'orchestre
Roger Till



Réservation : Daniel G. 04-76-64-96-35 / Daniel J. 06-65-45-35-01

Hall des sports

Ne pas jeter sur la voie publique